DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2024-2030

Le 13 octobre 2024, les Salmiennes et Salmiens ont fait le choix de maintenir la majorité en place durant la législature 2018-2024. Si le résultat confortable obtenu par la Liste du Bourgmestre valorise le travail effectué durant ces dernières années, et représente un encouragement pour celles à venir, il suscite également chez chacun de ses mandataires la volonté d'agir en faveur de TOUS les Salmiens, et ce dans une écoute respectueuse de chacun des membres du conseil communal.

C'est ainsi que, sur base des constats réalisés durant la précédente législature et des échanges effectués avec les acteurs de terrain, les citoyens et les autres groupes politiques, face aux défis qui nous attendent, et devant les réalités spécifiques de notre commune rurale, nous orienterons nos choix et définirons nos actions en fonction des priorités suivantes :

- La lutte contre le réchauffement climatique, le maintien de notre environnement et l'amélioration de sa biodiversité.
- Le développement durable dans tous ses aspects : économie, emploi, commerces, …
- La qualité de vie des habitants de la commune : le vivre-ensemble, la lutte contre la pauvreté et les inégalités, l'amélioration de l'offre de logements décents, la solidarité.
- L'attractivité de la commune pour tous, habitants et touristes.



Si, à contrario, une décision prise en faveur d'une de ces priorités devait en contrarier une autre, un autre projet compensatoire devrait être réfléchi, et dans la mesure du possible, mis en œuvre, afin de pallier le problème soulevé. Cet engagement représente un énorme défi mais il nous tient à cœur.

Les compétences d'une commune sont très larges ; elles couvrent « tout ce qui relève de "l'intérêt communal", c'est-à-dire des besoins collectifs des habitants. ». Les communes doivent en outre « exécuter les missions qui leur sont imposées par les autorités supérieures ».

Ces compétences, même nombreuses, ont également, cela va de soi, leurs limites.

Dans le cas de notre commune de Vielsalm, ce sont de manière plus précise l'administration générale, l'entretien de nos bâtiments, les voiries, les forêts, les canalisations, les trottoirs, l'éclairage public, la gestion de nos infrastructures sportives et touristiques via notre RCA, les soutiens et interventions pour la Maison de Repos, la Polyclinique, le CPAS, la Maison du Tourisme et le Syndicat d'initiative, le CMH (Centre Médical Héliporté), l'Enseignement, l'Accueil extrascolaire, l'Ecole des devoirs, l'Académie de musique, les Plaines de jeux, les Plaines de vacances, l'ATL, la Bibliothèque, les Animations culturelles et sportives, les Associations diverses, les Cultes et la Laïcité, les Cimetières, le Contrat rivière, la Cohésion sociale, la Zone de Police, la Zone de secours, l'ADL (Agence de Développement Local), la Régie des Quartiers, la Maison de Jeunes, dont nous sommes responsables du bon fonctionnement.

Il reste bien sûr audacieux de décliner des ambitions sur une période si longue, sachant que les aléas de gestion ou autres phénomènes imprévus sont susceptibles de perturber les intentions initiales. La législature écoulée a pu en faire la démonstration avec les crises de la COVID-19, de l'énergie, la venue des réfugiés ukrainiens ou encore les inondations. Autant d'évènements qui rappellent la fragilité des perspectives envisagées.

Un vaste programme donc, mais aussi une rigueur financière essentielle à tenir … Car l'autre limite, il faut oser le dire, c'est que nos projets et ambitions pour notre Commune et ses habitants se heurtent aussi à un élément désagréable mais incontournable : le cadre budgétaire. Même si nous pensons pouvoir dire que la gestion réfléchie des dernières législatures nous a permis de mettre en œuvre et de réaliser un bon nombre de projets importants, notre souhait est bien sûr de continuer à marcher avec détermination, mais précaution sur ce fil d'équilibriste tendu entre les besoins, nombreux, et les impératifs budgétaires, intransigeants.



Dans ce cadre, et parallèlement aux défis à relever et aux multiples projets qu'il souhaite initier, le Collège communal aura bien sûr à cœur de poursuivre les actions entamées et de mettre en oeuvre les décisions déjà prises.

Dans ces buts, nous continuerons à attacher une grande importance à l'obtention de subsides et d'aides de la part des pouvoirs supérieurs et ce, en répondant dans la mesure du possible aux appels à projets, en sollicitant les reconnaissances nécessaires, en répondant avec précision aux conditions d'obtention de primes et moyens financiers, …

A ces fins également, nous veillerons à développer une politique des ressources humaines moderne et enthousiasmante. Car notre Commune ne pourra évoluer et relever tous ces défis sans s'appuyer sur des agents appliqués, motivés, qualifiés et solidaires.

Aussi, pour les membres de notre personnel, le second pilier de pension mis en place lors de la législature précédente sera poursuivi. L'objectif reste de réduire la différence de pension entre les contractuels et les statutaires.

Un autre point particulièrement important aux yeux du Collège actuel sera la participation citoyenne. Qu'il s'agisse de structures d'initiative publique (la CCATM, la CLDR, le CCCA, le CCE, …), d'associations de villages/quartiers, de clubs (sportifs ou autres), d'associations de citoyens, … la commune de Vielsalm aura à cœur de continuer à encourager, à renouveler et à soutenir ses différents groupements. Cette participation citoyenne n'est pas uniquement un concept à la mode. En rassemblant les personnes autour de projets communs, en créant des motivations convergentes, elle est un formidable moyen de lutte contre les tendances extrêmes et l'intolérance en général, et le danger que celles-ci représentent pour notre démocratie. La participation citoyenne est également pourvoyeuse de bien-être pour les personnes impliquées. Elle est enfin une manière utile de pourvoir aux besoins du plus grand nombre et ce de manière concrète, raisonnée et concertée, en tenant compte des enjeux actuels et à venir …

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des actions que le Collège communal souhaite mettre en œuvre durant ces prochaines années. Celles-ci vous seront présentées dans le Programme Stratégique Transversal (PST) que nous vous proposerons dans les prochains mois. Notre Déclaration de Politique Communale portera davantage sur les axes principaux de notre projet de majorité.

Au vu de ces différentes considérations, voici ce qu'il nous paraît important de défendre au cours des prochains mois et années …

1. Une commune qui prend soin de chaque personne : <u>santé</u>, <u>bien-être</u>



- Soutenir le projet de construction par l'intercommunale Vivalia d'une proxi-clinique à côté de la MR/MRS La Bouvière, celle-ci devant permettre un accès accru aux soins de santé pour tous les habitants de notre commune. Cette proximité devant également permettre une meilleure synergie entre les 2 institutions.
- Faciliter l'accueil de nouveaux médecins et dentistes via la création soit d'une maison médicale, soit de cabinets de groupes, soit d'une Association de Santé Intégrée (ASI) et/ou via une collaboration avec les universités afin d'accueillir à Vielsalm des stagiaires en médecine ou dentisterie.
- Renforcer les services dans le domaine de la santé mentale et des assuétudes, sensibiliser les citoyens et associations au problème des assuétudes et à la consommation de produits dangereux/illicites, sensibiliser les citoyens aux bienfaits d'une bonne hygiène de vie et aux moyens d'y parvenir.

- Sensibiliser à la « différence » et au vécu des personnes à mobilité réduite.
- Sensibiliser au vécu des personnes du 4ème âge et continuer à mettre en place des solutions permettant à celles-ci de rester le plus longtemps possible à domicile.
- Soutenir les aidants proches.

2. Une commune qui œuvre en faveur du climat, de l'environnement et du maintien/de la restauration de sa biodiversité



- Créer, coordonner et animer une Maison du Climat : conseils, soutien et aide administrative en matière de travaux de rénovation énergétique, échange de bonnes pratiques entre citoyens, sensibilisation au respect de l'environnement.
- Créer une Régie Communale Autonome « Energie » : production locale d'énergies renouvelables (biométhanisation, cogénération, éolien, photovoltaïque, hydroélectricité) et distribution locale via des Communautés d'Energies Renouvelables (CER) ; énergie produite localement et obtenue à un prix avantageux.
- Réduire l'impact écologique des bâtiments communaux : divers projets sont déjà en œuvre (Espace Citoyen), d'autres arrivent (salle de Fraiture, Hôtel de Ville, …). Poursuivre les audits énergétiques des bâtiments communaux et assurer le suivi des consommations avec les compteurs énergétiques intelligents.
- Poursuivre la mise en œuvre du PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat).
- Analyser les forces et faiblesses du territoire d'un point de vue environnemental et développer une stratégie communale pour la biodiversité grâce à l'outil régional Naturascope.
- Encourager les citoyens à favoriser la biodiversité dans leurs jardins privés, en collaboration avec Natagora au travers du projet "Réseau Nature".



- Accorder une attention particulière à l'entretien des espaces publics naturels au travers de différentes approches : aménager des espaces tampons ou zones d'immersion temporaires à proximité des cours d'eau afin de pallier les débordements et le ruissellement, veiller à entretenir les abords des liaisons douces, entretenir certains espaces verts à l'aide d'un cheval de trait, continuer à entretenir nos chemins, sentiers forestiers et haies publics ...
- Et dans ce cadre, poursuivre la participation aux initiatives environnementales régionales telles que le Grand Nettoyage de Printemps (Be Wapp), les fauchages tardifs, le plan MAYA, continuer à collaborer avec des organismes tels que le Contrat

de Rivière pour l'Amblève, Natagora, …, encourager et mettre en avant le travail des Ambassadeurs de la Propreté.

- Lutter, avec notre agent constatateur, contre les incivilités environnementales, continuer le travail de sensibilisation y compris en ce qui concerne les dépôts de déchets dans les prairies.
- Proposer aux citoyens et associations un achat groupé d'arbres fruitiers, organiser annuellement une distribution gratuite d'arbres et arbustes indigènes (parallèlement à la distribution que la Région wallonne effectue dans le cadre de la semaine de l'Arbre), encourager et aider à la création de prés fleuris, de murs en pierres sèches (pollinisateurs), encourager les citoyens à collaborer avec Natagora dans le cadre du projet Réseau Nature (biodiversité des jardins privés), sensibiliser à, et soutenir, la création de composts.
- Intégrer la dimension « bien-être animal » dans les différents règlements et infrastructures publics, poursuivre la stérilisation des chats errants, sensibiliser et informer.

3. Une commune solidaire et inclusive : social, logement

- Veiller à soutenir et à renforcer l'offre d'accueil des enfants en bas âge : augmenter le nombre d'accueillantes en encourageant et aidant l'accueil à domicile, réfléchir au rôle que pourrait tenir le 3ème âge dans ce domaine. Consolider les liens intergénérationnels en favorisant un partenariat entre la crèche, les écoles et la maison de repos.
- Veiller à développer l'aide numérique vis-à-vis des seniors et des personnes socialement vulnérables et/ou en demande dans ce domaine, via l'EPN et la formation d'aidants numériques.
- Veiller à la protection, à l'intégration, à l'inclusion des minorités et/ou des groupes socialement/financièrement vulnérables et isolés : soutenir l'action de l'AMO L'Etincelle en faveur des familles et des jeunes, ainsi que le travail du Plan de Cohésion Sociale (PCS), lutter contre les violences à l'égard des femmes et des enfants, aider les actions et les associations dédiées à l'intégration des personnes d'origine étrangère, soutenir les travailleurs sociaux.
- Encourager le volontariat et développer le SEL (Système d'Echange Local).
- Viser un logement décent pour chacun ; poursuivre et amplifier les actions et projets en faveur du logement :
 - Créer des logements dans des bâtiments communaux.
 - Favoriser le développement de différents types de logements : écoquartiers, logements kangourous, tremplins, évolutifs, intergénérationnels, sociaux, accessibles à la classe moyenne et aux jeunes, légers, en habitat groupé.



 - Promouvoir l'Agence Immobilière Sociale Nord Luxembourg et la collaboration avec les propriétaires privés.

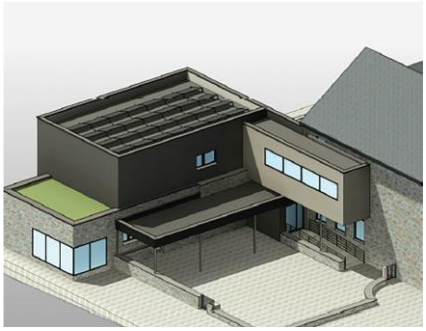
- Créer une antenne APL (Association Promotion Logement) avec l'ASBL Miroir Vagagond.
- Promouvoir la réaffectation des bâtiments insalubres et l'utilisation des bâtiments inoccupés.

4. Une commune où l'on se déplace facilement : sécurité, voirie, mobilité

- Renforcer la prévention en matière de sécurité : installer des radars répressifs et/ou tronçons sur les nationales, avec la Zone de Police, lutter contre les vitesses excessives, les surcharges des poids lourds et les comportements dangereux, réaliser des aménagements de sécurité aux entrées des villages, et impliquer les citoyens quant à la prévention dans les villages.
- Veiller à la réalisation du projet de traversée du village de Grand-Halleux.
- Renforcer le lien entre les citoyens et la Police (prévention, activités éducatives, échanges).
- Poursuivre le développement de la mobilité à deux roues : primes et soutien à l'achat d'un vélo, bornes électriques, voies cyclables, réseau RAVeL.
- Faciliter l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite et aux aînés.
- Veiller au maintien et au développement de l'offre de transports en commun : TEC, ligne 42 de la SNCB, aire(s) de covoiturage.
- Restaurer, réfectionner, entretenir les voiries, filets d'eau, systèmes d'égouttage des villages.

5. Une commune qui aide à grandir et à trouver sa voie : enseignement, formation, jeunesse

- Être attentif à l'accueil de nos enfants et de nos jeunes : améliorer l'accueil extra-scolaire, créer un lieu de remédiation pour les vacances, poursuivre l'amélioration des bâtiments scolaires (écoles communales de Goronne et Rencheux, écoles libres La Ruche à Petit-Thier et St-Laurent à Grand-Halleux), embellir les cours d'école, revaloriser l'enseignement qualifiant en partenariat avec la Province, éveiller le désir d'entreprendre.



- Et à côté de l'école, poursuivre les aides à l'obtention du permis de conduire, créer une aire multisports, sensibiliser aux réseaux et aux nouvelles technologies, faire vivre la Maison de Jeunes, rénover et réaliser des plaines de jeux.
- Viser le plein emploi (démarche « Territoire Zéro Chômeur »).

6. Une commune qui valorise ses ressources et défend sa ruralité : agriculture, forêts

- Poursuivre et renforcer le soutien et la mise en valeur de notre agriculture, de nos agriculteurs : prime à l'installation de petites structures, développement de

l'agritourisme, maintien des primes existantes, liens avec le Comice Agricole, promotion et si possible, labellisation, des produits locaux, sensibilisation, soutien à l'aménagement du futur magasin de produits locaux « Mangez fermier », aide à l'installation et au fonctionnement de potagers collectifs, …

- Création d'un espace forestier pilote avec le DNF (dans l'ancien et dans le nouvel arboretum du Grand Bois).



- Améliorer la résilience de nos forêts, veiller à l'entretien des chemins forestiers et à une cohabitation harmonieuse des « usagers » de nos forêts dans le respect de celles-ci.

7. Une commune qui prône un développement soutenable et ancré dans notre territoire : économie, emploi, commerce, tourisme

- De manière générale, poursuivre et renforcer le soutien de nos commerçants et indépendants : initier les « commerces-tremplins », valoriser et promotionner nos « chèques-commerces », informer, renforcer l'aide logistique et administrative apportée aux commerçants et ce via notre ADL, le Salon de l'Emploi, la Maison de l'Emploi, …
- Mettre davantage en valeur, de manière durable, les ressources touristiques de la commune : le lac des Doyards, la Baraque de Fraiture (dont la création du VTT Trail Center), le site de Bêchefa, la réserve naturelle des Quatre-Vents, le réseau cyclable (RAVeL, voies douces), nos campings, nos musées, le trail-running, …



- Favoriser une meilleure synergie, interaction, collaboration entre les différents opérateurs touristiques que sont les propriétaires de gîtes/logements, le Syndicat d'Initiative, la Maison du Tourisme, le Center Parcs, les campings, l'ASBL La Station de la Baraque de Fraiture, … dans le but de mettre en valeur et de mieux faire connaître les activités et commerces salmiens.
- Veiller au développement de gîtes dans le respect du bien-être de chacun, touristes, propriétaires, voisinage, et en mesurant l'impact sur le logement unifamilial.
- Veiller à la tenue des réunions du comité d'accompagnement de la Zone d'Activités Economiques de Burtonville, poursuivre le développement de la Zone d'Activités Economiques de Rencheux et de la Zone Artisanale d'Hébronval.

8. Une commune qui réfléchit et pilote son urbanisation, qui préserve et entretient son patrimoine

- Réaliser des travaux dans les cimetières.
- Soutenir le projet de création d'une antenne de l'école d'enseignement spécialisé de Rencheux dans l'ancienne maison de repos (Home Marie-Thérèse) de Provedroux.
- Réfléchir à l'avenir de nos églises et presbytères et à une nouvelle affectation pour la Maison Lambert de Vielsalm et l'ancienne école communale de Grand-Halleux.
- Inventorier, mettre en valeur, restaurer, entretenir notre patrimoine local (chapelle Saint-Gengoux, églises et chapelles, musée du Coticule (demande de classement et travaux).



- Accompagner de manière entendue et réfléchie et dans un objectif de durabilité la Zone d'Aménagement Communal Concerté de Vielsalm-Neuville-Cahay.
- Veiller à une gestion idéale des eaux de pluie et de l'épuration (normes pour les projets de construction, mise en place sur la commune des dispositifs nécessaires).
- Définir les lieux de centralité imposés par le Schéma de Développement Territorial de la Région wallonne, tout en veillant à l'importance des entités villageoises.

9. Une commune où l'offre culturelle et sportive est variée et accessible

- Soutenir et augmenter l'offre culturelle salmienne et favoriser son accessibilité : rénover la salle du Cercle Saint-Gengoux, créer une régie culturelle, créer un réseau d'échanges entre artistes, acteurs culturels et citoyens, mettre en valeur nos artistes et artisans, poursuivre l'organisation d'événements gratuits, (continuer à) soutenir la mise en route d'événements assurant l'essor de notre commune, …
- Promouvoir nos cultures ardennaise et salmienne via la racinothèque, la mise en valeur de notre dialecte wallon, …



- Etoffer encore l'offre sportive et son accessibilité via la création d'un terrain de paddle et d'un terrain de football semi-synthétique (gérés par la RCA sportive), le réaménagement du skate-park, la mise en pratique du handisport au nouveau hall sportif, la gestion du Dojo par la RCA sportive, l'organisation d'événements sportifs sur le site de la Baraque de Fraiture, …
- Sensibiliser les citoyens au « Mieux manger mieux bouger », ainsi qu'au fair-play dans le sport.

10. Une commune qui rend service et qui informe de manière dynamique et opportune : administration, service, communication, gouvernance

- Maintenir des finances communales saines et équilibrées.
- Adapter la taxe sur la collecte et le traitement des déchets, ainsi que le nombre de sacs distribués gratuitement à la taille du ménage, et ce, en respectant le principe du coût vérité (1€ de recette = 1 € de dépense).
- Poursuivre les initiatives telles que « Commune du commerce équitable », « Commune sportive », « Commune hospitalière », « Commune fleurie », …



- Soutenir le projet d'agrandissement et de rénovation de l'arsenal des pompiers de Vielsalm.
- De manière générale, améliorer la communication relative aux services communaux, aux droits et aux devoirs des citoyens, à l'orientation dans la commune, à la vie communale, aux événements et activités, …
- Maintenir des alternatives non-numériques au niveau des services communaux, et assurer le maintien de guichets physiques dans les services publics.
- Réfléchir à l'intégration de notre commune dans un GAL existant (Groupe d'Action Locale dont la finalité est le développement durable d'un territoire rural).

11. Une commune qui renforce le vivre-ensemble : citoyenneté, associatif, participation

- Amplifier, encourager la participation citoyenne via une nouvelle Opération de Développement Rural, la dynamisation de nos commissions participatives et une meilleure mise en valeur des réalisations de nos groupes de travail et commissions, la poursuite des budgets participatifs alloués à des projets citoyens, la mise sur pied d'une coopérative locale d'énergies renouvelables, la consultation des citoyens sur les grands enjeux et projets communaux.
- En ce qui concerne les ASBL, associations de fait (comités de villages, clubs sportifs, mouvements de jeunes), fabriques d'église ou autres groupements : maintien du soutien dans la gestion et les projets mais aussi création d'un service communal d'aide et d'accompagnement (démarches, informations, soutien de projets, création de nouvelles structures).
- Mettre en valeur les associations et bénévoles salmiens.
- De manière générale, favoriser l'accueil, l'inclusivité, la solidarité : assurer la création d'une commission consultative de la personne en situation de handicap, adopter des mesures d'accueil pour les nouveaux habitants, soutenir le respect des droits humains, la solidarité internationale et la coopération au développement, favoriser les liens entre villages, poursuivre le soutien au devoir de mémoire, soutenir les structures œuvrant en faveur du bien commun et répondant à des besoins spécifiques (l'ASBL Les P'tits Soleils, l'ALE-Titres Services, l'ASBL Les Hautes Ardennes, les Lavandières du Bonalfa, le Crilux, l'ASBL Lire et Ecrire, l'AMO l'Etincelle, le CINL, l'ASBL Living Together, le CPAS, le Miroir Vagabond, l'ASBL LA S Grand Atelier, l'ASBL BNSCO, la Mirelux, …), entretenir nos liens de jumelage.

En conclusion

Notre déclaration de politique communale a pour vocation de répondre aux enjeux de notre époque et de notre région ; les enjeux climatiques et environnementaux, sociétaux et sociaux, économiques, démographiques, numériques, ruraux sont à la base de nos projets et de notre politique d'action. Celle-ci ne sera cependant pas figée, son rôle étant de s'adapter en permanence aux besoins des personnes et à l'urgence des solutions à apporter.

Liste du Bourgmestre
LdBVielsalm.be

Dans cette optique, nous veillerons également à maintenir notre collaboration avec la Province de Luxembourg, et ce au bénéfice des Salmiens.

Les membres du Collège et de la majorité de la Commune de Vielsalm entendent bien assumer leurs responsabilités. Leurs priorités seront « simples », quoique terriblement exigeantes : bonne gouvernance, participation citoyenne et ouverture, gestion rigoureuse répondant cependant aux besoins fondamentaux des citoyens, valorisation des ressources et protection de l'environnement et du territoire.

Dans un monde en transition, nous gardons cependant à l'esprit nos principes fondamentaux : placer la personne et les valeurs humaines au centre de toute décision. La satisfaction des besoins essentiels et l'épanouissement de chacun, tout comme le bien-être collectif, guideront nos choix, dans le respect de nos compétences, et en toute transparence.

